

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Coquenet et Van Heusden, 25 juillet 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coquenet et Van Heusden](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (353quaterr, 353quaterv)

Nature du documentCopie manuscrite d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin à messieurs Coquenet et Van Heusden, 25 juillet 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29867>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [25 juillet 1863](#)

Lieu de rédaction Amsterdam (Pays-Bas)

Destinataire [Coquenet et Van Heusden](#)

Lieu de destination 158, Haarlemmer Houttuinen, Amsterdam (Pays-Bas)

Description

Résumé Sur un accord commercial avec Coquenet et Van Heusden. La lettre fait suite à un entretien avec Coquenet qui a eu lieu le 24 juillet 1863. Godin confirme à Coquenet et Van Heusden : qu'ils seront les vendeurs des produits Godin-Lemaire dans toute la Hollande ; qu'ils assureront la distribution par leurs agents et leurs voyageurs ; qu'il s'engage à leur déposer un nombre suffisant d'appareils ; qu'ils vendront uniquement aux marchands revendeurs et non aux particuliers ; que l'usine de Laeken fera, sauf exception, les expéditions, facturera les acheteurs et recouvrera les créances ; qu'ils ne pourront vendre à un prix supérieur à celui du tarif ; qu'ils percevront une commission de 5 % du montant des ventes réalisées aux Pays-Bas, mais de 1 % seulement sur les ventes dont les ordres seraient passés directement à la maison Godin-Lemaire par les clients qu'elle a déjà à Breda, Bois-le-Duc, Nimègue, Arnhem, Utrecht, Amsterdam, Leyde, Haarlem, La Haye, Delft, Schiedam, Dordrecht et Rotterdam ; que cette commission sera la seule contribution de la maison Godin-Lemaire à l'activité de Coquenet et Van Heusden ; qu'ils participeront à hauteur d'un dixième aux pertes dues au non-paiement de marchandises vendues par eux. Il les informe qu'il sera en mesure de leur confier un dépôt d'appareils la semaine prochaine après avoir mis fin à ses relations avec son agent précédent.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 353/366 ».
- La lettre est adressée à « Messieurs Coquenet et Van Heusden Haarlemmer Houttuinen (sic) U, U, N° 158 à Amsterdam
- La lettre n'est pas signée ; elle est vraisemblablement rédigée par A. Vigerie, en voyage à Amsterdam pour le compte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

Support

- Copie manuscrite sur un papier à en-tête des Fonderies et manufactures de

Godin-Lemaire à Laeken.

- La copie a été insérée après le folio 353ter du registre de correspondance, et numérotée à la plume en haut à droite 353quater.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)
["Godin"](#)

Lieux cités

- [Amsterdam \(Pays-Bas\)](#)
- [Arnhem \(Pays-Bas\)](#)
- [Bois-le-Duc \(Pays-Bas\)](#)
- [Breda \(Pays-Bas\)](#)
- [Delft \(Pays-Bas\)](#)
- [Dordrecht \(Pays-Bas\)](#)
- [Haarlem \(Pays-Bas\)](#)
- [La Haye \(Pays-Bas\)](#)
- [Leyde \(Pays-Bas\)](#)
- [Nimègue \(Pays-Bas\)](#)
- [Pays-Bas](#)
- [Rotterdam \(Pays-Bas\)](#)
- [Schiedam \(Pays-Bas\)](#)
- [Utrecht \(Pays-Bas\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoquenet et Van Heusden

GenreNon pertinent

Pays d'originePays-Bas

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIX^e siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023
